

## **Quel est l'avenir du syndicalisme devant la présence grandissante de l'économie de partage (Uber, Airbnb, etc.)?**

Au cours de la dernière décennie, on a pu assister à la popularisation de l'économie de partage, système qui permet aux consommateurs et aux travailleurs, qui travaillent souvent pour leur compte ou par temps perdu, d'échanger biens et services par l'entremise d'entreprises telles qu'Uber, Airbnb, MyCut, etc. Effectivement, au cours de l'année 2016, on compte environs 2,7 millions de Canadiens qui avouent avoir contribué à l'économie de partage et ce chiffre ne peut qu'augmenter avec l'arrivée de plus en plus d'entreprises américaines au Canada. En raison de cette demande, plusieurs travailleurs autonomes ont décidé de s'associer à ces nouvelles entreprises virtuelles. Par contre, l'absence de réglementation pour ces entreprises étrangères a pour résultat de permettre aux multinationales de ne pas respecter les normes du travail au Canada, comme celles de plusieurs autres pays.

Selon les syndicats, le résultat des lacunes dans les politiques économiques actuelles est l'exploitation des travailleurs, pour plusieurs raisons. Par exemple, les employés peuvent être licenciés, voir leurs heures coupées, ou même subir une baisse de salaire n'importe quand et sans aucun recours. Ils n'ont aucune protection sociale ou du travail et ne sont protégés par aucune norme. De plus, certaines entreprises forcent les « entrepreneurs indépendants » à signer des clauses de non-concurrence, ce qui signifie qu'ils ne peuvent plus pratiquer leur métier sans passer par l'intermédiaire de la plateforme. Il n'est pas non plus obligatoire de respecter le salaire minimum car les entreprises ne sont pas enregistrées au Canada, ce qui leur permet de ne pas respecter les lois du pays. Par contre, elles se permettent de collecter, la plupart du temps, 20% de la rémunération de leur travailleur, sans payer d'impôt. Pour soumettre les travailleurs à une situation d'emploi si précaire, sans avoir à gérer des revendications telles que la mise en place de normes et de syndicats, les plateformes technologiques misent sur l'isolement des employés. En effet,

comment rassembler des travailleuses et travailleurs qui ne se côtoient ni se rencontrent, qui ont un statut d'entrepreneur indépendant et qui craignent de perdre leurs emplois à tout moment? C'est la question à laquelle plusieurs syndicats tentent de donner réponse, avant que «l'économie de partage» ne prenne d'assaut toutes les entreprises locales. Effectivement, certains experts sont certains qu'une fois qu'une entreprise canadienne aura utilisé les services de travailleurs associés à une plateforme de lien, plusieurs autres vont suivre en employant à rabais, pour continuer d'être compétitifs. Il est certain que, dans un avenir proche, les syndicats vont mettre beaucoup de pression sur les gouvernements pour que les normes du travail soient obligatoires pour toutes les plateformes intermédiaires. Après cette étape franchie, ils pourront essayer de se rapprocher des travailleurs sans que ces derniers risquent le congédiement. Par contre, il est certain que ce sera une tâche plutôt difficile en raison de l'isolement des travailleurs. Il faudrait que des centrales syndicales soient implantées dans les secteurs d'activité des employés, ce qui serait assez coûteux et peu efficace en raison de la disparité de ces secteurs. Par contre, pourquoi ne pas suivre le même modèle que les employeurs? En effet, fournir un service de syndicalisation en ligne pour les employés des sites d'échanges permettra de rassembler plusieurs personnes de manière peu coûteuse, possiblement anonyme et très efficace. Selon moi, l'économie de partage ne pourra pas longtemps faire pied de nez aux syndicats, si ces derniers suivent la mode de la numérisation des services car, comme l'ont compris les multinationales, de nos jours, la plupart des gens se servent d'internet quotidiennement et il devient de plus en plus facile de viser une clientèle de plus en plus grande.

Les syndicats sont les protecteurs des travailleurs et il est certain que les conditions de travail inacceptables et précaires auxquelles sont soumis les employés ne passent pas inaperçues. Les travailleurs reconnaissent la nécessité de l'implantation de syndicats dans l'économie de partage. Il ne reste qu'à rendre la syndicalisation des plateformes de partage les plus connues comme Uber et Airbnb réelle pour que les syndicats aient une place solide dans la «nouvelle»

économie. En effet, selon moi, malgré les apparences, il ne serait pas excessivement complexe de syndicaliser les plus grandes entreprises à cause de toute la publicité qui leur sont faites. Il est certain qu'un tel changement pourrait être également très positif pour les compagnies, qui dégageraient une image très positive pour la population, suite à ce chamboulement. Par la suite, pour rester compétitifs, les autres sites d'échanges suivront certainement les tendances des plus importants comme les avantages sociaux et la stabilité d'emploi. Les syndicats ont maintenant la possibilité de se renouveler et de s'adapter aux méthodes de communications modernes, avant qu'il ne soit trop tard et que l'économie de partage non réglementée soit une chose acceptée et définitive. C'est aux syndicats de dénoncer les injustices et de tenter d'améliorer le sort des canadiens et, comme on a pu le constater à de maintes reprises par le passé, ce sont des organisations qui ont su s'adapter aux changements sociétaux au fil des années. Alors que même les gouvernements n'étaient pas en accord avec la mise en place de normes du travail, des personnes se sont tout de même données corps et âmes, allant jusqu'à risquer leur famille et leur vie pour la cause. Je crois donc que cette tradition saura se perpétuer encore pour plusieurs dizaines d'années avec la modernisation de certaines centrales syndicales, pour le bien de tous et des générations futures.

Pour finir, je suis certaine que le syndicalisme aura certainement une place très importante dans le futur, en raison de la créativité et de la force dont ont fait preuve les syndicats au fil des décennies. Ils ont toujours réussi à s'accoutumer et je suis certaine que l'aire Uber ne saura pas résister bien longtemps à la solidarité et à la détermination des canadiens, mobilisée par les syndicats.

Camille Maltais